Comité National d'Évaluation

BULLETIN N° 31 - JANVIER 2002

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DANS L'ACADÉMIE DE LIMOGES

Le Comité national d'évaluation a publié, au cours de l'année 2001, trois rapports d'évaluation concernant des établissements d'enseignement supérieur de l'académie de Limoges :

- *l'École nationale supérieure de céramique industrielle - ENSCI, en février ;*
- *l'IUFM du Limousin, en août ;*
- *l'Université de Limoges, en octobre.*

Au terme de ces évaluations, il nous a semblé utile de présenter, dans un numéro du Bulletin du CNE, les principales caractéristiques de l'enseignement supérieur dans l'académie de Limoges, telles qu'elles ont pu être observées au cours des expertises de ces trois établissements.

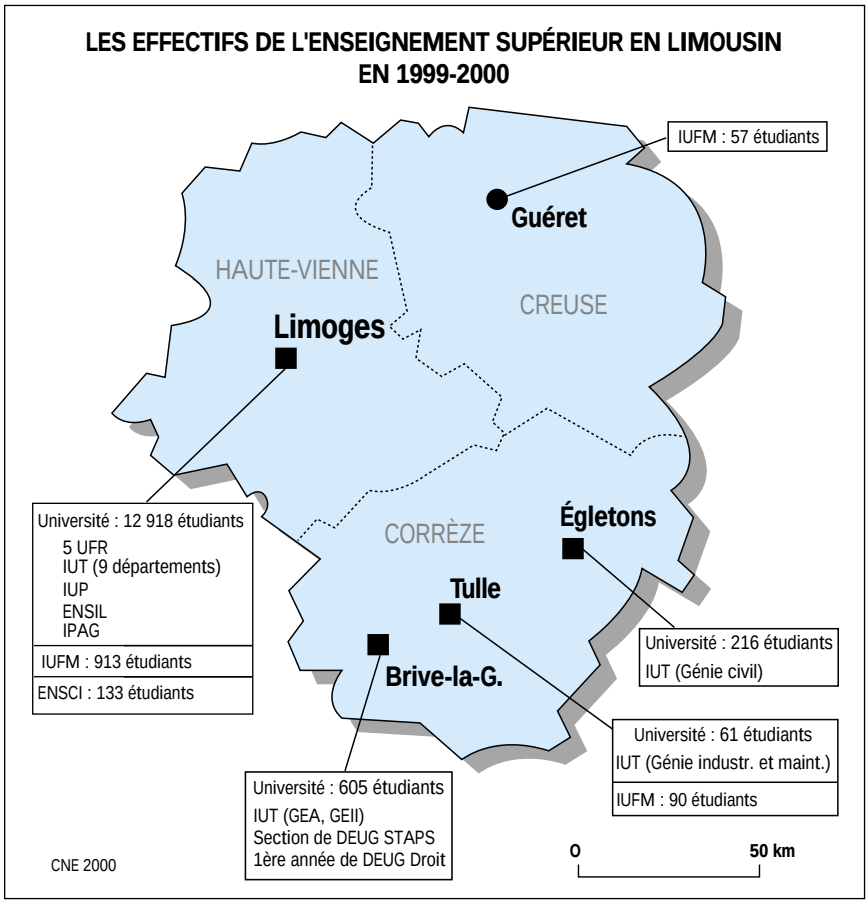

L'enseignement supérieur en Limousin

Quelques caractéristiques socio-économiques du Limousin

En 1999, le Limousin comptait environ 711 000 habitants (1,18% de la population française), pour une superficie de 16 942 km^2 (3,11% de la superficie du territoire national). C'est la région de France métropolitaine la moins peuplée. Sa population n'a cessé de diminuer depuis le début du siècle : le Limousin comptait près d'un million d'habitants en 1901.

Cette région, essentiellement rurale, est composée de trois départements : la Haute-Vienne (354 000 habitants), la Corrèze (233 000 habitants) et la Creuse (124 000 habitants). Ses principales agglomérations sont Limoges (173 000 habitants), Brive-la-Gaillarde (90 000 habitants), Tulle (38 000 habitants) et Guéret (22 000 habitants).

Le PIB par habitant y est de 16 157 euros, à comparer à un PIB par habitant de 20 556 euros pour la France métropolitaine (chiffres de 1996). Le PIB du Limousin représente 0,5% du PIB national. En juin 2000, le taux de chômage était estimé à 6,9% de la population active ; ce chiffre est inférieur au taux de chômage moyen en France métropolitaine, estimé à 9,6%.

L'enseignement supérieur dans l'académie de Limoges

En 1999, la part de bacheliers dans une génération (effectif des bacheliers de l'année rapporté à l'effectif de la génération correspondante) était de 68,7% pour l'académie de Limoges, ce qui est supérieur à la moyenne nationale (61,7% pour la France métropolitaine).

Entre 1992 et 1999, cette part a augmenté de 15%, ce qui est plus important que dans la plupart des régions (évolution moyenne au niveau national : +10,4%). Les jeunes sortant du système éducatif sans qualification ne représentent que 1% d'une classe d'âge, contre 8,4% pour l'ensemble du territoire métropolitain.

Dans l'académie de Limoges, les taux de réussite au baccalauréat sont légèrement inférieurs aux moyennes nationales. À titre d'illustration, pour la session de juin 2000, les taux de réussite (nombre de reçus rapporté au nombre de candidats) étaient de :

- 76,3% pour le baccalauréat technologique (79,4% au niveau national) ;
- 79,2% pour le baccalauréat général (79,8% au niveau national).

La part des élèves du supérieur dans l'ensemble de la population scolaire est très proche de la moyenne nationale : il avoisinait les 15% en 1999. En 1999-2000, les étudiants inscrits à l'université représentaient 65,5% des élèves de l'enseignement supérieur dans l'académie de Limoges (66,8% pour l'ensemble des académies de France métropolitaine). La part des bacheliers qui poursuivent des études technologiques courtes est relativement importante : 16,6% de ceux de l'académie de Limoges sont inscrits en STS (moyenne nationale : 11,3%) et 8,2% en IUT (moyenne nationale : 5,6%). La part de bacheliers qui s'inscrivent en CPGE est moindre : 2,5% des étudiants de l'académie de Limoges (moyenne nationale : 3,7%). L'Université de Limoges attire les trois quarts des bacheliers limousins qui s'inscrivent dans une université ; l'autre quart s'inscrit dans des universités d'autres académies, en particulier à Clermont-Ferrand, Toulouse et Bordeaux.

À la rentrée 1999, l'académie de Limoges comptait 19 802 inscrits dans l'enseignement supérieur, dont 13 800 étudiants à l'université de Limoges. Outre l'université, les STS et les CPGE, l'académie comprend aujourd'hui un IUFM, une école relevant du ministère de la Culture (ENAD - École nationale d'arts décoratifs de Limoges - Aubusson), des écoles consulaires (3IL - Institut d'ingénierie informatique de Limoges ; EGC Brive - École de gestion et de commerce ; ISMIB - Institut supérieur de management des industries du bois) et une formation d'avocat.

L'origine géographique des étudiants de l'Université de Limoges déborde assez largement les limites régionales, sur la moitié nord de la Dordogne, sur la moitié sud de l'Indre et sur l'est de la Charente ; ces territoires correspondent aux zones d'attraction traditionnelles de la ville de Limoges. Si un étudiant sur quatre est originaire de Limoges, 32% ont

obtenu leur baccalauréat en dehors de l'académie. Leur présence est d'autant plus importante que le cycle est élevé : ils représentent un quart des effectifs en 1er cycle, un tiers en 2ème cycle et la moitié en 3ème cycle. La part des étudiants extérieurs à la région a tendance à augmenter. La hausse a été de plus de 4% entre 2000 et 2001. En 2001, l'université accueillait également 881 étudiants étrangers, soit 6,4% du nombre total des étudiants de l'université. Cette proportion ne cesse de croître depuis quelques années : elle a augmenté de 11% entre 1995 et 2000, et de 6% entre 2000 et 2001. Malgré cela, l'Université de Limoges n'apparaît pas assez attractive à l'échelle européenne. Un effort doit être mené pour développer les échanges avec les universités européennes, tant en ce qui concerne l'accueil d'étudiants de l'UE que l'envoi d'étudiants limousins.

L'offre de formation universitaire

L'Université de Limoges

Université pluridisciplinaire de proximité, elle compte neuf composantes. Au 15 janvier 2000, les étudiants se répartissaient comme suit :

Composantes	Effectif d'étudiants
Faculté des lettres et sciences humaines	3 568
Faculté des sciences	3 147
Faculté de droit et des sciences économiques	2 584
IUT	1 827
Faculté de médecine	1 437
Faculté de pharmacie	670
ENSIL	336
IUP	146
IPAG	85
Total	**13 800**

Les diplômes nationaux offerts par l'université ont connu les évolutions suivantes depuis 1985 :

Diplômes	1985	2000	Accroissement relatif
DEUG	17	17	0
DEUST	1	7	+ 6
DUT	5	9	+ 4
Licences	16	28	+ 12
Licences professionnelles	0	9	créées en 1999
Maîtrises	15	29	+ 14
MST	1	2	+ 1
DEA	11	14	+ 3
DESS	3	13	+ 10

Globalement, les cursus des grandes disciplines traditionnelles en droit, lettres, sciences et sciences humaines existaient déjà et se sont maintenus. Le développement s'est concentré, d'une part, sur les seconds cycles et, d'autre part, sur les filières professionnelles, qui demeurent aujourd'hui encore l'une des priorités de l'université. S'y ajoutent les cursus de médecine et de pharmacie, comme en 1985. Les facultés de médecine et de pharmacie proposent au total 24 DES (respectivement 21 et 3), contre une dizaine il y a 15 ans. Cette offre s'est largement développée depuis la dernière évaluation du CNE.

L'IUFM du Limousin

Créé le 1er septembre 1991, l'IUFM a hérité des Écoles normales de Limoges, Tulle et Guéret. Il a conservé les trois implantations et a su les valoriser. Il accueillait, en 2000, 1 065 étudiants et professeurs stagiaires, répartis dans les formations suivantes :

- premier degré : préparation au CRPE et au CAPSAIS (option E et F) ;
- 17 préparations aux concours de l'enseignement du second degré : 11 CAPES, 3 CAPLP2, 1 CAPET, le CAPEPS, la filière de conseiller principal d'éducation (CPE).

Il développe également des projets d'ouverture de filières dans le domaine de l'enseignement technique et professionnel.

L'École nationale supérieure de céramique industrielle (ENSCI)

Cette école d'ingénieurs est aujourd'hui rattachée à l'université au titre de l'article 43. Nous présentons dans ce paragraphe les principales conclusions du rapport que le CNE a fait paraître sur cet établissement en février 2001.

Créée en 1893 par la Manufacture nationale de porcelaine de Sèvres, l'ENSCI a quitté la tutelle du ministère des Beaux-Arts en 1926, pour rejoindre les écoles d'ingénieurs dépendant de la Commission du titre. Sa décentralisation à Limoges en 1979 apparaît comme une réussite puisqu'elle lui a permis de développer avec l'Université de Limoges une recherche de grande qualité qui irrigue la formation qu'elle propose à ses étudiants. Le contenu de formation (céramique et matériaux minéraux) vise un large éventail d'activités économiques ; le monde industriel est associé étroitement à l'élaboration

des programmes, la place accordée à la recherche est importante. La petite taille de l'école lui assure une rapidité d'adaptation aux évolutions des entreprises. Les débouchés pour ses diplômés sont nombreux et variés. Elle jouit également d'une bonne intégration régionale. Dans sa spécialité, sa réputation est forte sur les plans national et international.

Cependant, l'image qu'elle renvoie n'est pas conforme à son secteur de formation (Génie des procédés), ni aux débouchés que celui-ci recouvre. Sa spécialité l'a également conduite à un certain isolement. La collaboration entre l'ENSCI et l'Université de Limoges n'apparaît pas clairement dans le domaine de la formation, bien que la section Matériaux de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Limoges (ENSIL), composante de l'université, ne couvre pas le même secteur d'activité. Cette situation a eu des effets négatifs sur le recrutement de ses élèves, dont l'effectif en première année était tombé à 15 entrants en 2000. Une amélioration est toutefois perceptible puisque 37 élèves ont été recrutés à la rentrée 2001.

Le CNE recommande à l'ENSCI une politique active de communication et d'ouverture sur l'extérieur. Cela demande une prise de conscience collective de tous les personnels pour travailler dans le même sens : mieux définir l'identité de l'École, attirer davantage d'étudiants, proposer une offre de formation cohérente. Le CNE se réjouit du projet de transfert de l'ENSCI sur le site technologique d'ESTER, sur lequel est déjà implanté l'ENSIL, et de sa participation au Centre européen de la céramique sur ce site. Le rattachement de l'ENSCI à l'Université de Limoges devrait aussi favoriser une plus large ouverture.

Caractéristiques et difficultés

Sites et implantations

Sur les 13 800 étudiants inscrits à l'université en 1999-2000, 12 918 étaient concentrés dans la seule agglomération de Limoges. Les autres se répartissaient dans les trois autres implantations de l'université, à Brive-la-Gaillarde, Tulle et Égletons.

Si on y ajoute les étudiants et les professeurs stagiaires de l'IUFM, la répartition par site est la suivante :

Villes	Université de Limoges	IUFM	Total
Limoges	12918	913	**13831**
Brive	605	0	**605**
Egletons	216	0	**216**
Tulle	61	90	**151**
Guéret	0	57	**57**

Limoges. Les neuf composantes de l'université (droit et sciences économiques, lettres et sciences humaines, sciences, médecine, pharmacie, ENSIL, IPAG, IUP, IUT) occupent six implantations. Les deux principales sont le campus des Vanteaux (8 072 étudiants) et le campus de la Borie (4 324 étudiants). Ces deux campus, situés en périphérie de l'agglomération, voient leurs effectifs diminuer au profit d'implantations en centre-ville (Turgot et Présidial). Il en est ainsi pour les filières de deuxième et troisième cycles de droit qui, depuis 1993, ont peu à peu rejoint le centre de l'agglomération ; de même, le premier cycle de droit quittera le campus en 2001 pour le centre-ville. L'ENSIL comporte 336 étudiants ; elle est localisée sur le site technologique ESTER, au nord de l'agglomération.

Locaux programmés. Pour l'université, le quatrième contrat de plan État-Région prévoit la construction de locaux pour une superficie totale de 29 050 m2, qui se répartissent de la façon suivante :

Limoges : 24 850 m²
- Campus Vanteaux : 6 300 m² ;
- Campus Marcland : 1 500 m² ;
- Technopole ESTER : 11 000 m² ;
- Centre-ville : 6 050 m² .

Brive-la-Gaillarde : 3 000 m² .

Tulle : 1 000 m² ;

Égletons : 200 m².

L'Université de Limoges a réussi à ne pas trop multiplier les antennes. Cependant, celle de Tulle pose problème en raison de son surdimensionnement. Rien aujourd'hui ne permet de prévoir ce que pourrait être une utilisation rationnelle de ces locaux.

Pour l'IUFM, il est prévu dans le contrat de plan État-Région la construction d'une médiathèque et d'un amphithéâtre pour une superficie totale d'environ 850 m².

La recherche

La région Limousin est clairement défavorisée en termes de présence et de soutien des grands organismes : seuls 4,8% de ses 457 chercheurs appartenaient en 2000 au CNRS ou à d'autres organismes, contre près de la moitié dans la région Midi-Pyrénées et près du quart en Aquitaine. Les dépenses de recherche s'élevaient globalement à 31 millions d'euros, supportés à près de 90% par l'université et à un peu plus de 10 % seulement par les organismes (dont 6,8% pour le CNRS). Pour comparaison, ces chiffres sont respectivement de 229 millions d'euros, 55% et 45% en Aquitaine ; 775 millions d'euros, 20% et 80% dans la région Midi-Pyrénées.

La recherche limousine est donc essentiellement portée par l'université. Celle-ci a réussi à la structurer autour de sept instituts fédératifs : Électronique, mathématique et optoélectronique (EMO) ; Institut des procédés appliqués aux matériaux (IPAM) ; Institut des sciences de la vie et de la santé (ISVS) ; Santé et environnement des sociétés (SES) ; Institut eau et environnement (IEE) ; Sciences de l'homme et de la société (SHS) ; Informatique, mécatronique, productique (IMP).

Deux secteurs jouissent d'une authentique reconnaissance internationale : d'une part, les matériaux (en particulier la céramique) autour du SPCTS (Science des procédés céramiques et traitements de surface, UMR CNRS 6638) ; d'autre part, les sciences de l'information et de la communication avec l'IRCOM (Institut de recherche en communications optiques et microondes, UMR CNRS 6615).

D'autres compétences de grande valeur sont également présentes dans les domaines du codage (Laboratoire d'arithmétique, de calcul formel et d'optimisation, UMR CNRS 6090), de la physiologie moléculaire (UMR CNRS 6101), de la génétique moléculaire animale (UMR INRA 1061), de l'environnement (Centre de recherche interdisciplinaire en droit de l'environnement, de l'aménagement et de l'urbanisme, UMR CNRS 6062) et enfin, de la sémiologie (Centre de recherches sémiotiques, FRE 2208).

Au-delà des choix qui ont été faits et de la nouvelle organisation qui a été mise en place, l'université doit s'interroger sur les moyens d'assurer à la fois la conduite d'une véritable politique de soutien, de pilotage et d'évaluation de sa recherche et l'interpénétration des activités de recherche et d'enseignement dans le cadre des composantes.

Ce problème est particulièrement difficile à résoudre dans le cas du projet de transfert sur le technopôle ESTER d'un important laboratoire de la faculté des sciences, projet que le CNE appuie fortement. L'université doit donner aux enseignants-chercheurs qui ne sont pas concernés par cette restructuration les moyens de ne pas se sentir défavorisés par la politique scientifique de l'université.

Deux questions ouvertes

Par-delà les difficultés propres à chaque établissement (cf. les conclusions et recommandations du CNE dans les rapports d'évaluation), deux questions demeurent, qui concernent la dynamique universitaire dans son contexte régional.

La première concerne les étudiants. Si les effectifs ont augmenté jusqu'au milieu des années 1990 (ils atteignaient 15 500 étudiants en 1996-1997), ils décroissent depuis lors : -11% entre 1997 et 2000, soit 1 700 étudiants de moins. Cette situation n'est pas seulement due au déclin démographique. Elle résulte en grande partie du manque d'attractivité de l'université et de l'ENSCI.

Si l'image de la région n'y est pas étrangère, l'intégration de la vie des étudiants dans la cité et, plus généralement, la qualité de vie des étudiants n'ont pas été suffisamment prises en compte. Ce problème semble avoir été davantage traité en termes d'intendance - aspect certes important, et pour lequel il reste beaucoup à faire dans le domaine de la réhabilitation des locaux d'enseignement, d'hébergement, de restauration - qu'en termes de qualité de vie, de convivialité, d'animation, etc.

Ces différents aspects doivent à l'évidence être étudiés en coopération avec les collectivités locales, mais l'université ne saurait s'en remettre à elles pour une question aussi essentielle. La vie étudiante n'a pas été négligée dans le CPER : les fonds prévus pour le pôle Vie étudiante permettront-ils d'améliorer les conditions de vie sur les différents campus ?

La seconde question concerne le rôle de l'université dans la région. L'Université de Limoges peine à créer les effets d'entraînement nécessaires à une dynamique régionale de la formation et de la recherche aussi bien qu'à une irrigation du tissu économique résultant de ses missions essentielles.

À l'intérieur de l'université, l'organisation apparaît encore trop facultaire, malgré les efforts entrepris par les présidents successifs au cours des deux derniers contrats. Le déménagement prochain de la présidence dans de nouveaux locaux en centre-ville devrait être l'occasion de promouvoir un pilotage plus cohérent et plus efficace.

De la même façon, le rattachement de l'ENSCI à l'université ne doit pas demeurer de pure forme ; il doit s'accompagner d'une réelle intégration en termes d'offre de service, de pédagogie et de recherche.

Le départ à la retraite d'un nombre important d'enseignants dans les 10 ans à venir devrait être pour l'université l'occasion d'ouvrir davantage ses recrutements à l'extérieur. L'université a là une chance à saisir, aussi bien pour sa dynamique interne que pour son image et son rayonnement.

Vis-à-vis de ses partenaires (autres établissements d'enseignement supérieur, organismes de recherche, collectivités territoriales), l'université devrait être capable de fédérer des actions communes et de jouer un rôle moteur dans le développement de projets qui engagent les acteurs régionaux de la formation et de la recherche aussi bien que ceux du monde économique.

Cette logique fédérative, qui exige plus de l'université que la simple réalisation de ses missions, est un élément indispensable au développement d'un enseignement supérieur attractif en Limousin. Si la Région, les départements et les municipalités de Tulle, Brive et Guéret se mobilisent dans ce sens, on peut regretter que la Ville de Limoges reste trop à l'écart de ce mouvement.

En définitive, les capacités de mobilisation des différents acteurs régionaux autour de l'Université de Limoges présentent un fort potentiel. À cet égard, la prise en compte de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le CPER constitue un signe fort de l'engagement des pouvoirs publics. Un contexte favorable existe ainsi, qui doit permettre de prochaines avancées.

Les publications du CNE sont consultables sur le site Internet du Comité http://www.cne-evaluation.fr

Directeur de la publication : Gilles Bertrand
Réalisation PAO : Delphine Lecointre / Édition-diffusion : Francine Sarrazin